

La lettre d'information de la Communauté de Communes du Pays Grenadois

Édito

Une année tournée vers la réflexion

Chaque nouvelle année est une promesse. L'occasion de voir naître, vivre et aboutir de nouveaux projets.

Notre territoire grandit, s'étoffe, porté par des élus volontaires, impliqués et appliqués qui s'efforcent de rendre le Pays Grenadois toujours plus agréable, plus attrayant, plus dynamique et plus accueillant qu'il ne l'est déjà.

Des études sont en cours en matière de routier, de santé, d'habitat, de commerce de proximité, d'aménagement du territoire ou encore de culture et de patrimoine local.

Néanmoins, l'année 2017 a été jalonnée de réalisations ciblées telles que la modernisation du système de collecte des ordures ménagères, l'installation de nouveaux porteurs de projets sur les zones d'activités communautaires du Tréma et de Guillaumet, mais également la mise en place de nouvelles orientations sociales. Ce cheminement de concrétisations ne s'arrête pas là.

Derrière les diverses réformes, essentielles et parfois privatives de ressources fiscales, et les multiples transferts de compétences qui lèstent les finances des collectivités, des arbitrages budgétaires seront nécessaires.

À l'évidence, les stratégies basées sur la concertation, la tolérance, la solidarité et la confiance faciliteront les positionnements et les choix. Le vécu est porteur de sérénité et de progrès à partager entre tous.

Je vous souhaite à chacun d'entre vous, une excellente année... une année prospère et couronnée de réussite.

Bien à vous.

Pierre DUFOURCQ,
Président de la Communauté de Communes
du Pays Grenadois, Maire de Grenade sur l'Adour

Gemapi : une nouvelle compétence intercommunale

Les lois « Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles » (MAPTAM) du 27 janvier 2014 et « Nouvelle organisation territoriale de la République » (NOTRe) du 7 août 2015 conduisent à renforcer les compétences des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre. C'est le cas de la compétence « GEMAPI » (Gestion des Milieux Aquatiques et prévention des inondations), qui devient obligatoire au 1^{er} janvier 2018 pour les Communautés de Communes et d'Agglomération.

La compétence Gemapi repose sur quatre items listés par le code de l'environnement (article L.211-7) :

- > l'aménagement de bassins versants,
- > l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs ou plans d'eau,
- > la défense contre les inondations et contre la mer,
- > la protection des sites et écosystèmes aquatiques ainsi que des zones humides.

La Communauté de Communes du Pays Grenadois s'adjoindra le partenariat du Syndicat Intercommunal du Moyen Adour Landais (SIMAL) pour l'exercice de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) et de l'Institution Adour pour la Protection des Inondations (PI).



La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gemapi) devient compétence obligatoire pour la Communauté de Communes

Une collecte des déchets respectueuse de notre cadre de vie

L'amélioration de la propreté de nos communes passe par le déploiement de conteneurs enterrés et semi-enterrés. L'ensemble du Pays Grenadois s'est ainsi doté, depuis quelques semaines, de 360 bacs répartis sur 112 points de collecte



Un nouveau mode de collecte des déchets est désormais en place sur l'ensemble du territoire

dont l'installation a été décidée au cas par cas, après études de terrain, en tenant compte des contraintes de voirie. Cette opération a été réalisée sous maîtrise d'ouvrage du Sictom du Marsan.

Vous êtes désormais tous invités à participer au succès de cette opération de modernisation en déposant vos sacs dans les conteneurs appropriés. Pour rappel, tout dépôt sauvage au pied des conteneurs est susceptible de poursuites pour « jets d'immondices sur la voie publique ». La propreté nous concerne tous ! Respectons notre planète.

Un projet de santé pour conforter l'accès aux soins



Les professionnels de santé du territoire planchent sur un Projet de Santé

Le Pays Grenadois a été confronté ces derniers temps à une baisse de la population médicale (médecins généralistes, dentistes, kinés, etc...). Paradoxalement, les prévisions démographiques identifient, sur le moyen terme, l'arrivée de nouvelles familles ainsi qu'un vieillissement des habitants suggérant un besoin en santé plus important.

Soucieux de garantir à la population un accès à des soins de proximité et de conjurer cet « effet ciseau », les élus et les professionnels de santé se sont mobilisés en conséquence.

Pour favoriser l'installation de nouveaux praticiens et se démarquer des autres territoires dans la même situation, il convient d'améliorer l'environnement de travail des professionnels de santé afin d'attirer les jeunes générations (étudiants, docteurs en début de carrière, remplaçants).

Pour relever ce défi d'attractivité professionnelle, **un cabinet conseil mandaté par la Communauté de Communes a permis de mobiliser les professionnels vers une organisation innovante.** Objectif de la mission : développer les collaborations techniques, logistiques et économiques entre professionnels locaux (médecins,

infirmières, dentistes, kinés...) puis avec les institutions telles que les hôpitaux pour une prise en charge des patients plus efficace, favorisant l'optimisation du temps médical de chacun.

Le résultat de ces travaux, auxquels ont activement participé les professionnels de santé locaux et le CIAS, a été formalisé dans un Projet de Santé.

Ce document qui détaille l'organisation pluri-professionnelle de chaque partie-prenante (nouvelles prestations attendues sur le territoire, développement de la prévention, modalités de mise en commun des outils informatiques, etc...) **a été signé le 20 novembre** dernier par tous les acteurs impliqués **et officiellement déposé auprès des partenaires institutionnels (Agence Régionale de Santé et Caisse Primaire d'Assurance Maladie) susceptibles d'accompagner financièrement le projet.**

De nouvelles communications, sur le site internet, les bulletins communaux et inter-communaux, la presse locale et directement chez vos soignants, permettront de développer l'information sur ces initiatives et sur l'évolution de la démographie médicale du Pays Grenadois.

Une étude est engagée pour améliorer la traversée de Grenade sur l'Adour

Outre les études amorcées en matière d'habitat, de commerce et de santé, les débats engagés lors du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) ont permis de faire émerger l'enjeu de la problématique de circulation en centre-bourg de Grenade sur l'Adour.

Pour avancer sur cette réflexion, **le Conseil Départemental, compétent sur la RD 824, a été saisi et a décidé de lancer une étude cofinancée par la Communauté de Communes.**

En premier lieu, il est proposé d'objectiver la fréquentation effective de l'axe routier et de mieux comprendre le fonctionnement du flux de circulation (provenance et destination des véhicules légers et poids lourds). L'objectif est d'identifier une solution pertinente et adaptée aux pratiques afin d'éviter la création d'une infrastructure onéreuse qui sera peu utilisée.

Une seconde phase d'étude présentera des actions réalistes à mettre en œuvre. Elles prendront en compte les contraintes foncières et budgétaires des collectivités concernées en focalisant les enjeux sur la sécurisation et la pacification du centre-bourg.



Etude de circulation et de sécurisation sur l'agglomération grenadoise : une convention entre le Département des Landes et la Communauté de Communes vient d'être signée

ZA de Guillaumet : une offre qualitative

Créée en 2012, la zone d'activités de Guillaumet propose un espace de 3,7 hectares sur lequel tout a été pensé pour accueillir les entreprises dans un environnement harmonieux et respectueux d'une démarche de développement durable grâce à une intégration paysagère de qualité.

La zone est implantée à moins de 15 minutes de l'agglomération montoise et de l'échangeur de l'autoroute A65 : une situation stratégique sur l'axe Pau-Bordeaux. Les lots sont entièrement viabilisés au tarif compétitif de 15 € HT le m² et leur surface peut varier en fonction des besoins des porteurs de projets.



Une unité artisanale alimentaire s'installera prochainement sur la ZA de Guillaumet

Les terrains sont vendus « prêts à l'emploi » (attentes de branchements pour les réseaux divers) et facilement aménageables afin de garantir une installation rapide des futurs acquéreurs. Ils sont notamment équipés d'outils de télécommunication modernes tels que l'ADSL haut débit et très prochainement la fibre optique. Le site dispose également d'une réserve foncière permettant la programmation de nouvelles extensions.

Tout est mis en œuvre pour faciliter votre implantation et vos démarches.

À venir : la prochaine installation d'une unité artisanale dans l'alimentaire pour dynamiser l'activité !

Plus d'infos :
Lionel PETIT - 05 58 45 88 73
adt@cc-paysgrenadois.fr

Droit des sols

Le service commun mis en place voilà un an avec la ville de Saint-Sever afin d'assurer l'instruction des actes liés à l'application du droit des sols (*permis de construire ou d'aménager, déclarations de travaux, certificats d'urbanisme, etc...*) est une opération très concluante, grâce à la mutualisation des moyens et l'amélioration de l'interaction entre planification, instruction et délivrance des autorisations.

Environ 700 demandes ont été traitées sur l'année 2017. Près de la moitié d'entre elles concernent le Pays Grenadois.

Des temps d'animation pour les 55 ans et plus

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) organise et gère, tout au long de l'année, de nombreuses actions ouvertes aux personnes de 55 ans et plus résidant sur le territoire du Pays Grenadois.

Au-delà de l'aspect ludique et convivial, **cette prestation a pour vocation de favoriser les échanges et les temps de rencontre** en proposant des actions autour de la santé et du bien vivre, des séances d'information, de sensibilisation et de prévention, des accompagnements individuels pour rompre l'isolement mais également des temps de loisirs collectifs.

A titre d'exemple, depuis le 6 octobre dernier, 23 séniors participent à des ateliers « nutrition santé seniors » conjuguant contenu scientifique et conseils pratiques délivrés par des nutritionnistes certifiés. Il s'agit d'un

dispositif coordonné par l'Association Santé Education et Prévention sur les Territoires (Asept) **gratuit pour les participants.**



Les ateliers Nutrition Santé Seniors ont débuté le 6 octobre dernier sur les communes de Bascons et de Saint-Maurice sur l'Adour

Plus d'infos :
Service animation seniors - 05 58 03 57 11
animation.cias@cc-paysgrenadois.fr

PLUi : exprimez-vous !

Dynamiser un territoire requiert la contribution et la mobilisation active de tous ses habitants. Chacun d'entre nous souhaite rendre son cadre de vie plus agréable (maintien des populations, des écoles, des commerces de proximité, protection de l'environnement, etc...) et est particulièrement bien placé pour proposer des actions ou émettre des avis.

Le PLUi est l'occasion de projeter l'aménagement du territoire et ses perspectives de développement. Ce projet concerne toutes les personnes résidant sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Grenadois et la concertation avec la population est un des axes majeurs de son élaboration.

Différents outils sont ainsi mis à votre disposition pour favoriser votre expression. Vous pouvez faire part de vos remarques en matière d'habitat, de protection des espaces naturels et agricoles, d'économie et de commerce :

- dans les registres d'observations ouverts dans chaque mairie et au siège de la Communauté de Communes,
- par courrier à la Communauté de Communes du Pays Grenadois - 14 place des Tilleuls - 40270 Grenade sur l'Adour,
- à l'occasion de l'enquête publique pour laquelle vous serez largement informés dès son commencement.

Plus d'infos :
Rendez-vous à la mairie de votre commune de résidence ou sur le site internet :
www.cc-paysgrenadois.fr/plui.html

Toute l'actualité du Pays Grenadois en 1 clic !

Retrouvez toutes les infos pratiques sur les services proposés et actions mises en œuvre par la Communauté de Communes sur le site officiel :

www.cc-paysgrenadois.fr

Bienvenue à Marion



Marion a pris les commandes du Relais Accueil Petite Enfance le 1^{er} septembre 2017

Depuis le 1^{er} septembre, Marion BOUCHER est la nouvelle animatrice du Relais Accueil Petite Enfance (RAPE).

Cette jeune landaise, titulaire d'une formation de conseillère en économie sociale et familiale, se voit confier plusieurs missions dont l'animation d'ateliers pour les tout-petits et leur assistant(e) maternel(le), l'organisation de temps d'échanges, l'information sur le statut, les droits et obligations liés à la profession d'assistant(e) maternel(le) ou encore l'accompagnement des parents dans les démarches de recherche de mode de garde à domicile.

Ce service est gratuit aussi bien pour les parents que pour les professionnels et bénéficie du soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

Plus d'infos :
Marion BOUCHER - 05 58 45 16 39
rape@cc-paysgrenadois.fr

Devenir baby-sitter, ça s'apprend

On ne confie pas la garde occasionnelle de son enfant à n'importe qui ! Les jeunes parents veulent des références et pour répondre à ce besoin, **le Point Information Jeunesse (PIJ) a mis en place, depuis quelques années, un service gratuit de mise en relation entre baby-sitters et parents.**

Ce dispositif consiste à tenir à jour un fichier de baby-sitters actualisé tenant compte des critères d'âge, d'expérience, de mobilité et de disponibilité ; à informer sur la réglementation, les tarifs pratiqués et les assurances et à organiser des stages d'information sur le baby-sitting auprès des jeunes du territoire.

Durant les vacances d'automne, 7 nouveaux baby-sitters âgés de 14 à 16 ans ont rejoint le dispositif en participant à une session d'information de 3 jours portant sur la connaissance de l'enfant (alimentation, sommeil, soins, développement, gestion des émotions), les activités



Le PIJ propose des journées d'information sur le baby-sitting pour les plus de 14 ans

d'éveil (musique, lecture, jeu), la réglementation en matière de baby-sitting, la sensibilisation aux premiers secours et enfin la prévention des accidents domestiques.

Plus d'infos :
Céline FERNANDEZ - 05 58 03 79 02
pjj@cc-paysgrenadois.fr

En avant la musique !



Les inscriptions à l'école de musique sont ouvertes tout au long de l'année

Il est encore possible de s'inscrire à l'école de musique intercommunale du Pays Grenadois et de participer aux nombreux cours permettant aux petits et grands de s'épanouir et de satisfaire leurs envies artistiques les plus diverses.

De véritables découvertes sensorielles s'offrent aux plus jeunes avec notamment un éveil à la pratique musicale proposé aux 5/6 ans ou encore une expérimentation du rythme et des sons à travers des ateliers de percussions instrumentales pour les 6/7 ans.

Le corps professoral de l'école de musique propose une large palette d'enseignements que vous pouvez découvrir sur le site internet de la Communauté de Communes :

www.cc-paysgrenadois.fr/ecoledemusique.html

Plus d'infos :
Sylvie DESTABEAU - 05 58 45 44 42
musique@cc-paysgrenadois.fr

Les Saligues de l'Adour : un espace naturel remarquable à portée de main

La 4^{ème} édition de la Fête des Saligues, organisée le 20 mai dernier par la Communauté de Communes du Pays Grenadois, a été une belle réussite malgré la grisaille et le froid du matin.

Près de 350 personnes ont participé à cette journée consacrée à la nature qui a pour vocation de devenir un des événements incontournables des Landes Intérieures.

Cette manifestation gratuite et responsable investit chaque année la commune de Cazères sur l'Adour en proposant des activités liées à l'environnement (balades naturalistes, ateliers pédagogiques sur les insectes, les champignons, la flore locale, les oiseaux, etc...), des stands d'information sur le développement durable (compostage, tri des déchets, usage de l'eau à la maison, etc...), une restauration sur place valorisant les associations locales et enfin, des animations tout public (démonstration de poterie, balade à vélo, relaxation, promenade en calèche, initiation au canoë, grimpe aux arbres, land art, etc...).



La Fête des Saligues a lieu chaque année au mois de mai à Cazères sur l'Adour

Rendez-vous le samedi 26 mai 2018 pour la 5^{ème} édition !

Plus d'infos :
Office de Tourisme - 05 58 45 45 98
tourisme@cc-paysgrenadois.fr

Une newsletter pour vous informer sur les animations à venir

Être au courant de tout ce qui se passe en matière d'animations associatives, culturelles ou environnementales sur le territoire du Pays Grenadois, c'est possible grâce à la newsletter éditée par l'Office de Tourisme.

Pour la recevoir, rien de plus simple ! Contactez l'Office de Tourisme au 05 58 45 45 98 ou par mail : tourisme@cc-paysgrenadois.fr

Saison culturelle 2018 : un opéra lyrique au programme

Une saison culturelle est faite de multitude d'émotions : rire, émerveillement, intrigue ou encore bouleversement. Des émotions riches qui invitent au partage, à l'échange, à la convivialité, ce que s'efforce de mettre en place la Communauté de Communes pour la troisième année consécutive.

Une offre variée. Musique, danse, chant, contes et expositions artistiques orchestreront la saison culturelle 2018 mais la grande nouveauté de cette année sera la participation de l'Opéra des Landes qui revisitera le plus célèbre des opéras de Mozart : Les Noces de Figaro.

Les Noces de Figaro, dont Mozart écrit la partition en seulement six semaines, est considéré comme l'un des opéras les plus parfaits du répertoire. Comédie, gaité, passion, désamour, colère,

arrogance, malice, mélancolie et tristesse se dévoilent autour d'une intrigue menée tambour battant. Cet opéra évoque avec subtilité les visages des sentiments amoureux.

Plus d'infos :
Office de Tourisme - 05 58 45 45 98
tourisme@cc-paysgrenadois.fr



Venez vivre l'opéra près de chez vous !
Rendez-vous le vendredi 5 octobre 2018 dès 20h30 à Larrivière Saint-Savin.

Venez flâner au marché de producteurs de Pays !

Volailles, foie gras, conserves, Armagnac, tourtières, pastis, œufs, porc, miel, fleurs, fruits et légumes de saison, etc...



Nos producteurs locaux ont du talent !
Retrouvez-les tous les samedis matins sur la place des Tilleuls à Grenade sur l'Adour.

Plus d'infos :
Office de Tourisme - 05 58 45 45 98
tourisme@cc-paysgrenadois.fr